

Annexe

ENTREPRISE, STATUT JURIDIQUE ET SIÈGE DE L'ENTREPRISE

Entreprise ou nom: Fondation Institut suisse pour l'étude de l'art (SIK-ISEA)

Statut juridique: Fondation

Siège: Zurich

PRINCIPES

Données sur les comptes annuels des principes appliqués

Les présents comptes annuels reposent sur le droit du personnel du Code civil (deuxième alinéa: les associations, Art. 69a et 69b; troisième alinéa: les fondations, Art. 83a–83c et Art. 87) et du titre trente-deuxième du Code des obligations «Obligation de tenir une comptabilité et de présenter des comptes» (Art. 957–962a).

PRINCIPES D'ÉVALUATION

Chiffre d'affaires lié aux projets

Sur le principe, il est souhaitable que les projets soient entièrement financés par des moyens de tiers. Les liquidités couvrent les paiements anticipés. Les frais de projet sont comptabilisés sur les coûts de production ou d'acquisition dans la rubrique «Frais de projet capitalisés». Chaque année, la solvabilité du projet est réévaluée. Les pertes prévisibles sont provisionnées dans les comptes annuels courants. Les profits ne sont mis au bilan des comptes qu'à la fin du projet.

Immobilisations corporelles

Les acquisitions sont activées à partir de CHF 5'000. Les actifs mobiliers et immobiliers fixes sont amortis de façon linéaire de leur valeur d'acquisition. En cas de signe de surévaluation, les valeurs comptables sont examinées et, au besoin, réajustées.

Baux

Les contrats de leasing et de location sont comptabilisés en conformité avec la propriété légale. Conformément, les dépenses liées à la prise de leasing et de location sont comptabilisées pro rata temporis, les objets soumis au leasing ou à la location ne sont pas comptabilisés en tant que tels.

DONNÉES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE PROFITS ET PERTES	en CHF 2017	en CHF 2016
1 Autres créanciers		
Tiers	149'727	72'051
Assurances sociales	0	0
Caisse de pension de la Ville de Zurich	64'334	64'871
Total	214'061	136'922
2 Subsidés Confédération, Canton et Ville de Zurich / Capital libre		
Les subventions reçues par la Confédération pour l'acquisition et la rénovation de la Villa Bleuler, d'entente avec la Confédération, seront transférées chaque année de façon linéaire des fonds étrangers aux fonds propres.		
3 Provisions		
Provisions pour projets	116'000	206'902
Autres provisions (*)	228'000	358'619
Entretien immeuble Rederer-Haus	137'200	128'700
Total	481'200	694'222
(*) Avec l'avènement des nouvelles technologies électroniques, une provision avait été créée par le passé pour couvrir les risques de violation de droit d'auteur. Se fondant sur les expériences faites ces dernières années, le Conseil de fondation considère que le risque n'est plus notable. Il a par conséquent décidé de renoncer à cette provision en 2017.		
4 Compte d'immeuble		
Revenus fonciers Villa Bleuler	-18'000	-18'000
Charges Villa Bleuler	227'476	214'742
Sous-total Villa Bleuler	209'476	196'742
Revenus fonciers immeuble Rederer-Haus	-28'826	-32'800
Charges immeuble Rederer-Haus	34'227	33'440
Sous-total immeuble Rederer-Haus	5'401	640
Total	214'876	197'382

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	en CHF 2017	en CHF 2016
Postes à temps plein		
Le nombre de postes à temps plein s'élève à moins de 50.		
Montant résiduel des engagements de leasing et des obligations locatives		
Les obligations qui n'échoient pas dans les douze mois ou qui ne peuvent être résiliées dans ce délai répondent à l'échéancier suivant:		
Jusqu'à un an	63'000	63'000
Au-delà d'un an	66'550	131'250
Total	129'550	194'250
Somme des actifs utilisés comme garantie de fonds propres		
Villa Bleuler		
droits de gage (cédules hypothécaires)	9'300'000	9'300'000
Bien-fonds immeuble Rederer-Haus		
droits de gage (cédules hypothécaires)	75'000	75'000
Valeur d'assurance incendie des immobilisations corporelles		
Villa Bleuler		
Kutscherhaus	2'768'600	2'768'600
Bâtiment principal	14'817'000	14'817'000
Bibliothèque	7'243'000	7'243'000
Bien-fonds immeuble Rederer-Haus	936'200	936'200
Archives, bibliothèque, ameublement	21'200'000	21'200'000
Installations informatiques et photographiques	690'000	690'000